



EMS FONDATION PRIMEROCHE

PRILLY - VD

Maître de l'ouvrage
Fondation Primeroche
1008 Prilly

Architectes
Architram HS
F. Vuillomenet
Avenue de la Piscine 26
1020 Renens
J.-Ph. Poletti
Architecte
Grand-Pont 2 bis
1003 Lausanne
Collaborateurs:
G. Ziemiński, E. Ongari
M. Delot, D. Raulin

Ingénieurs civils
Conus et Bignens SA
Avenue Montagibert 18
1005 Lausanne

Bureaux techniques
Géotechnique :
Karakas et Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne
Energie solaire :
AS Avance Solaire
En Lèvermont 34
1143 Apples

Géomètre
Jean-Claude Gasser
Rue des Métiers 2
1008 Prilly

Coordonnées
Rue des Métiers
1008 Prilly

Conception 1995-1997

Réalisation 1999-2000

1



SITUATION

Pièce maîtresse du plan partiel d'affectation. L'établissement de la Fondation Primeroche s'inscrit à l'angle de la rue des Métiers et de l'avenue des Acacias. Il est la pièce maîtresse de l'ensemble défini en 1994 par le plan d'affectation partiel du "Vieux Tilleul" pour assurer une transition entre la zone urbaine du centre de Prilly et le quartier de villas locatives des Huttins. Un bâtiment d'habitation et de service construit par la Caisse Intercommunale de Pensions prolonge l'aile ouest de l'établissement, le long de la rue des Métiers.

PROGRAMME

Règlement pertinent des contraintes de site, d'architecture et d'exploitation. Fort de 11'074 m³ SIA pour 3'389 m² de surface brute de planchers, le bâtiment se développe sur un sous-sol et quatre niveaux au-dessus du rez-de-chaussée.

Il propose une unité d'accueil temporaire et cinquante-quatre lits, avec des plans d'étage développés en vue de reconstituer l'échelle et la typologie de logement usuellement adoptées dans une maison d'habitation classique.

Photos

La volumétrie articulée en deux corps imbriqués ainsi que la conservation de l'échelle urbanistique et architecturale, se conjuguent avec des solutions d'aménagement qui résultent d'une réflexion approfondie sur le thème de l'EMS

2



Le programme définit également une conception de chambre liée aux exigences particulières que pose l'exploitation d'un EMS.

La juxtaposition adéquate du bâtiment avec l'immeuble mitoyen destiné au logement et à des activités administratives, de même que l'implantation d'un EMS en site urbain sur une parcelle de 1'000 m², font partie des contraintes imposées par le programme.

Ce dernier fixe également au nombre des exigences, la solution apportée aux problèmes d'échelles urbanistique et architecturale dans la mise au point d'un projet dont les deux éléments principaux ressortent de besoins à satisfaire et de Maîtres d'ouvrages différents.

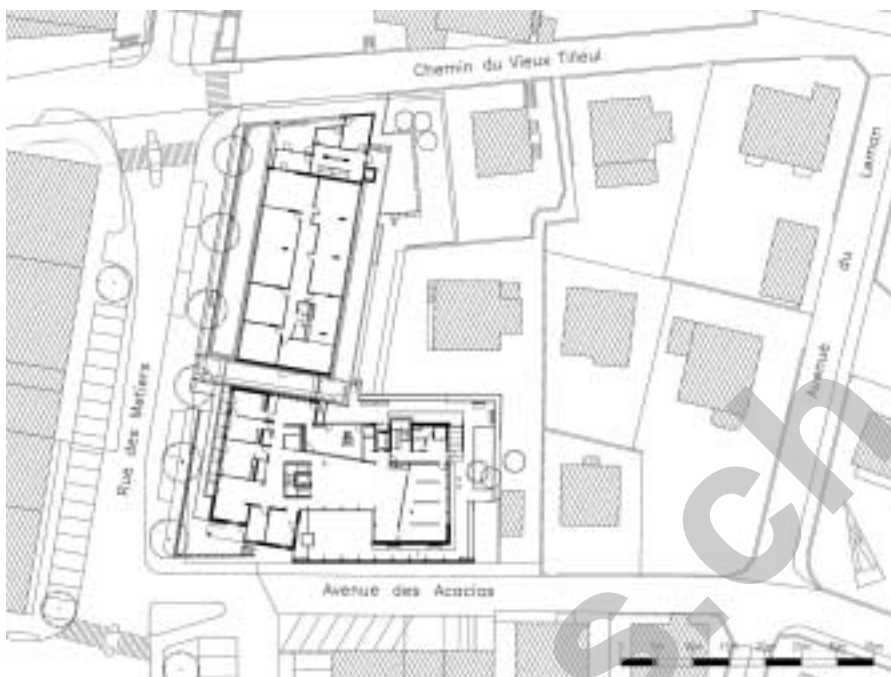
PROJET

Solutions éprouvées pour des questions complexes. L'angle formé par les voies publiques justifie une volumétrie articulée en deux corps de bâtiments imbriqués. Cette implantation, conjuguée à une réflexion approfondie sur le mode de vie des résidents et du personnel du futur établissement détermine des plans d'étages organisés autour d'un séjour prolongé de quatre vestibules distribuant chacun deux à trois chambres.

Ce dispositif reproduit dans une certaine mesure une typologie de logements dans lesquels les résidents ont vécu jusqu'à leur hébergement en EMS. Ils pourront retrouver ainsi des espaces diversifiés, des matériaux et les détails d'une maison d'habitation plutôt que ceux d'un édifice hospitalier.

La configuration des plans d'étage et le parcours autour du bâtiment offrent des orientations et des éclairages de lieux caractéristiques que chaque résident pourra s'approprier.

A ces considérations, liées plus spécialement au mode et aux conditions de vie des



3



Etage type

4



pensionnaires, s'ajoutent celles qui ont trait à l'économie et à l'organisation de l'exploitation : on mentionnera à leur nombre la modularité du coin-toilette, ainsi que les choix des matériaux et des systèmes constructifs qui présentent une réponse de qualité aux exigences du programme.

La structure principale, en béton armé prend son assise sur des fondations renforcées par micropieux.

La toiture, plate, avec complexe isolant-étanche de type multicouche protégé par gravillons, accueille des superstructures couvertes de tôle en zinc-titane, auxquelles s'ajoutent des capteurs solaires destinés à fournir un appoint d'eau chaude sanitaire. Une partie de la toiture est aménagée en terrasse, lieu de détente du personnel.

L'enveloppe du bâtiment est complétée par des façades en double mur non ventilé et des vitrages à verres isolants sélectifs.

A l'intérieur, les sols sont revêtus de parquets et de moquette, et les murs, de Scandatex. Des plafonds suspendus acoustiques partiels, en plâtre contribuent au confort des pensionnaires.

5



ENERGIE SOLAIRE

Préchauffage solaire de l'eau chaude sanitaire en "Contracting". En 1998, la commission de construction de la Fondation EMS Primeroche, suite aux informations du Service de l'Énergie de la Ville de Lausanne, s'est adressée à AS Avance Solaire afin qu'elle lui propose une installation solaire de préchauffage de l'eau chaude sanitaire en mode contracting, c'est à dire en déléguant la réalisation, le financement et l'entretien de l'installation, en ne payant que l'énergie fournie à un tarif décidé à l'avance.

L'installation, fruit d'une intense collaboration avec les architectes en vue d'une intégration optimale, a été construite en même temps que le bâtiment. Elle comporte 36 m² de capteurs vitrés séparés en deux champs de 12 et 24 m², formant la toiture sud des infrastructures. Le stockage de l'énergie solaire se fait dans un accumulateur de 2500 litres situé dans les locaux techniques au sous-sol.

Cette réalisation solaire couvre environ un quart des besoins en énergie pour la préparation de l'eau chaude et permet d'éviter l'émission d'environ 7 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère.

6



Caractéristiques générales

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| Surface du terrain: | 1'000 m ² |
| Surface brute de planchers : | 3'389 m ² |
| Volume SIA : | 11'074 m ³ |
| Coût total CFC 2: | 7'200'000.- |
| Nombre d'étages sur rez + combles: | 4 |
| Nombre de niveaux souterrains: | 1 |
| Places de parc extérieures: | 3 |

7



Coupe



8



Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

| | | | |
|--|---|--|---|
| Terrassements | SOTRAG SA 1163 Etoy | Eléments abri PC | SCHWEIZER ERNST SA 1006 Lausanne |
| Maçonnerie, Béton Armé | RUSCONI SA 1052 Le Mont-sur-Lausanne | Crépis et enduits intérieurs Traitement de surfaces | VARRIN SA 1008 Prilly |
| Echafaudages | ECHAFAUDAGES SERVICES SA 1123 Aclens | Portes intérieures en bois | ANDRE SA 1137 Yens-sur-Morges |
| Charpente métallique | JOUX SA 1008 Prilly | Menuiserie courante | MAROBAG SA 1023 Crissier |
| Fenêtres en bois et métal | MORAZ FRERES SA 1820 Montreux | Paroi coulissante | ROSCONI AG 5612 Villmergen |
| Ferblanterie | ROSSIER RAYMOND SA 1040 Echallens | Systèmes de verrouillage | SFS Bâtiment & Artisanat 1530 Payerne |
| Protection foudre | ALPHA Paratonnerres 1020 Renens | Chapes | CACCIAMANO GIOVANNI 1026 Echandens |
| Etanchéité souple | G.DENTAN SA 1020 Renens | Carrelages, faiences | CAPRI-BISESTI SA 1026 Lausanne |
| Crépissage de façade | TSCHUMI SA 1008 Prilly | Revêtements de sols en bois | INTERIOR SERVICE SA 1163 Etoy |
| Stores extérieurs | FAVOROL SA 1023 Crissier | Faux-plafonds | LAMBDA Technique d'isolation SA 1004 Lausanne |
| Electricité | JEANFAVRE & Fils SA 1052 Le Mont | Nettoyages du bâtiment | CARNEVALE Nettoyages 1008 Prilly |
| Distribution de chaleur Ventilation | MONOD SA 1008 Prilly | Installations de froid | FRIGOTHERM SA 1052 Le Mont |
| Installations Sanitaires | CONFORT SERVICE SA 1004 Lausanne | Agencements de cuisines | GIOVANNA H. SA 1815 Clarens |
| Appareils sanitaires spéciaux | BORBOLA SA 1800 Vevey | Aménagements extérieurs | BOURGOZ PAYSAGES 1025 St-Sulpice |
| Ascenseurs, Monte-Charge | SCHINDLER SA 1000 Lausanne 16 | Panneaux publicitaires | NEON MEX SA 1003 Lausanne |
| Ouvrages métalliques courants | CMI - Iselé SA 1180 Rolle PROFILMETAL SA 1010 Lausanne | Gestion des déchets de chantier | BIRD 1008 Prilly |